



le tambourin

Le journal municipal d'Aramon • numéro 107 • Février 2019

ACTUALITÉS

09

Les travaux continuent au quartier des Aires

VILLAGE EN IMAGES

08

Les nouveaux arrivants accueillis

DOSSIER

14

Les Risques Majeurs



14

...

■ Quels sont les risques majeurs pour la commune et quelles sont les conduites à tenir face à ces derniers ?



10

...

■ "Cap sur l'Europe" un programme mené par la Mission Locale Jeunes pour permettre aux jeunes d'effectuer des stages dans l'Union Européenne.

Suivez l'actualité de la commune sur **aramon.fr**
et sur les **réseaux sociaux** !



Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon **Responsable d'édition** : Serge Gramond, délégué à la communication
Rédaction et maquette : Émilie Julié **Service communication** : Hôtel de ville, 30390 Aramon - communication@aramon.fr 04 66 57 37 51
Photos : E. Julie, F. Malot, M. Martin, les associations aramonaises **Impression** : Mc Caractère **Tirage** : 2500 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées **Mairie d'Aramon** : 04 66 57 38 00



13



19

4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

6/8 LE VILLAGE EN IMAGES

- Cérémonie de remise du diplôme du Brevet
- Les colis de Noël ont été distribués aux aînés
- Souvenirs d'un Noël inoubliable à Aramon
- Concert du Nouvel An par l'Opéra de Craiova
- Voeux au personnel communal
- Voeux à la population 2019

9/12 ACTUALITÉS

- Travaux dans le quartier des Aires
- Bibliothèque municipale : ouverture le 5 février
- Les lotos continuent jusqu'au printemps
- " Cap sur l'Europe " avec la Mission Locale Jeunes
- Une collecte de jouets couronnée de succès pour Aramon Immobilier
- Retour sur la réunion publique portant sur le Quartier de la Gare
- L'étoile de Bessèges à Aramon
- Don du Sang : rendez-vous le 7 février !
- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural : S'enchanter pour notre territoire ?
- Vacances d'hiver 2019 au Centre de Loisirs
- Café-philo : L'Art doit-il se soumettre à la morale ?

13 PORTRAIT D'HIER

- Louis Valla, Curé d'Aramon, historien et auteur

14/17 DOSSIER

Inondations et autres risques majeurs :
Quelles sont les conduites à tenir face à un risque majeur ?

18/20 ASSOCIATIONS

- Rencontre avec Martine Escoffier, adjointe déléguée aux sports et aux associations.
- Le Judo Club Aramon enchaîne les événements
- Les Aînés ont fêté la fin d'année
- Sortie annuelle du Club Taurin à la Manade Felix
- Théâtre GARD recherche un local pour ses costumes
- Concours de boules
- NOUVELLE ASSOCIATION : Rencontres citoyennes
- MaGym : de bonnes résolutions pour 2019
- Si Aramon m'était conté...

21 AGENDA

22 BLOC-NOTE / TRIBUNE LIBRE

23 PUBLICITÉS



Bonjour à toutes et à tous,

C'est à la salle Eugène Lacroix, le vendredi 18 janvier, que Michel Pronesti, Maire d'Aramon, les élus et les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont présenté leurs vœux aux Aramonais, en présence d'Anthony Cellier, député du Gard, de Catherine Eysseric, conseillère régionale et des maires des communes voisines. Cette soirée a été l'occasion de rencontrer les nouveaux habitants et de les mettre en relation avec les associations du village. L'occasion également d'honorer le dévouement de personnalités locales et des sportifs émérites. M. le Maire s'est ensuite exprimé ainsi à l'assemblée :

“ L'année 2018 restera je pense année dans nos mémoires, dans la mémoire collective.

Les événements qui l'ont sillonné ont été forts et multiples, tant sur le plan politique et social, que sur le plan sportif, culturel, historique et climatique.

Permettez-moi tout d'abord d'évoquer l'événement politique local du mois d'avril 2018 où vous m'avez confirmé et renouvelé votre confiance pour la 3^{ème} fois depuis 2008.

J'en suis fier tout comme le sont les élus qui sont à mes côtés ce soir. Cette preuve de confiance m'honore et m'oblige auprès de vous toutes et tous et je tenais à vous renouveler ce soir tous mes sincères remerciements. Ma mission se poursuit avec le même fil conducteur depuis 11 ans déjà, celui de vous écouter, de vous apporter le meilleur des services publics, améliorer votre cadre de vie et surtout créer du

lien social, chaque fois que cela est possible, comme ce soir. Ce lien qui rompt la solitude, qui éclaire notre vie, qui nous permet de vivre ensemble, malgré nos différences philosophiques, politiques et religieuses et la couleur de notre peau. Parce que oui, j'en suis sûr, tout commence au plus bas de l'échelle : dans les petits villages, dans les campagnes, dans les villes de province, dans les quartiers des cités.

Oui c'est là que tout commence. Notre pays n'est pas qu'une capitale qui suit le chemin d'édiles éloignés du vrai monde: c'est celui des clochers, celui des places publiques, celui des marchés, celui des fêtes traditionnelles. Celui aussi des difficultés pour arriver à la fin du mois. En tant qu' élu local, je côtoie tous les jours des personnes qui, même si elles ne revêtent pas la bannière jaune, sont concernées par les problèmes de notre société d'aujourd'hui. Notre société qui se rebelle comme cela l'a été il y a 50 ans en mai 68. Les injustices se creusent, les

services publics tendent à disparaître, les détresses s'expriment, les difficultés et les souffrances s'emmagent. Le mouvement social impulsé par les gilets jaunes m'interpelle fortement. Le cahier de doléances est à la mairie à la disposition de vous toutes et tous afin de proposer, d'exprimer peut-être votre colère. En tant qu'élus nous serons avec vous dans ce grand débat car nous avons également des revendications à formuler et plus particulièrement celles de permettre aux collectivités d'avoir les moyens nécessaires afin de pouvoir continuer à vous apporter les services publics nécessaires.

Je rappelle qu'à Aramon, nous avons déjà mis en place la concertation, à notre niveau bien évidemment. En tant que citoyens vous êtes écoutés par vos élus. Le budget participatif est une émanation de ce principe que nous avons déjà ressenti comme vital. Parallèlement nous veillons à avancer sans augmenter les charges qui pèsent



■ M. le Maire, Michel Pronesti, sur la scène de la salle Eugène Lacroix accompagné d'Anthony Cellier, député du Gard, de Catherine Esseyric, conseillère régionale, des maires des communes voisines et des membres du conseil municipal d'Aramon.

lourdement sur les foyers. Les taux d'imposition resteront inchangés, nous n'aurons pas recours à l'emprunt et nous irons de l'avant avec des ressources optimisées, des dépenses maîtrisées sans toutefois porter atteinte à la qualité des services à la population. C'est la ligne de conduite que j'ai fixée et à laquelle je me tiendrai. Car à Aramon nous croyons en l'école, en l'éducation, en la mise en valeur de notre patrimoine, en la préservation de nos traditions, au service public, aux associations, au travail, à la qualité du cadre de vie, à la culture, au sport. Sur ce dernier point me viennent à l'esprit des éclats merveilleux de cette année 2018. Une jeune équipe française qui, avec un simple ballon rond a posé des brillants dans les yeux de toutes les générations. Une jeune équipe française qui, à la lumière du mélange de ses couleurs, porte le bleu, le blanc et le rouge sur le toit du monde. Cette lumière s'appelle la fraternité. S'y sont associés d'autres champions par leurs prouesses sportives de haut niveau. Je pense là notamment aux dignes représentantes du handball féminin et à leur victoire en coupe d'Europe. Ces jeunes ont appris à aimer le sport à l'école, au collège, au lycée, dans les campagnes comme dans les cités, grâce à la présence d'éducateurs

pour la plupart bénévoles, grâce aux enseignants et grâce aussi aux politiques publiques. Alors, je veux dire à nos jeunes qu'il ne s'agit pas pour moi ce soir de ne voir que les stars. Chacun, à son niveau, est capable d'apporter sa lueur. La réussite ne se lit pas que dans les trophées. Je suis intimement convaincu qu'en soi, la pratique du sport est déjà une victoire, car elle mène sur la route de l'épanouissement, du dépassement, en passant par l'apprentissage du vivre ensemble, de la solidarité et de l'attention à l'autre comme à soi-même. Les mêmes bienfaits se trouvent également dans la pratique des arts: de la musique, de la lecture, de la peinture, du théâtre et de toute autre activité culturelle.

Ici, à Aramon, certain que seule l'ouverture d'esprit permet d'y voir clair, je veille. Je veille à ce que soient mis à disposition de chacun et de tous des structures sportives, des espaces culturels, des lieux éducatifs et ludiques propres à l'épanouissement. Des espaces qui sont la propriété collective et n'appartiennent à personne en particulier. Oui je suis fier de la richesse de notre village. Vous l'aurez compris, je ne parle pas d'argent. Je parle de femmes et d'hommes qui s'investissent dans les associations

culturelles, sportives, sociales et solidaires. Je veux ici saluer ce soir chacune et chacun d'entre eux et leur exprimer toute ma reconnaissance. Je vous suis reconnaissant de former par vos actions l'âme de notre commune. Je vous suis reconnaissant de lui permettre de vivre pleinement sans risque de devenir un simple village dortoir. Je vous suis reconnaissant de véhiculer les valeurs de respect, de tolérance, d'entraide et de mémoire.

Sur ce dernier point, cette année 2018 nous avons à nous mobiliser pour un événement marquant dans notre histoire : la célébration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Se rassembler quelques instants pour ne pas oublier. Rendre hommage, honorer celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. C'était notre devoir, un acte citoyen. Le 11 novembre dernier nous étions nombreux à nous réunir dans ce sens. Je veux ici ce soir adresser mes remerciements particuliers à nos anciens combattants qui se sont investis et mobilisés pour perpétuer la mémoire collective.

Mais en faisant son tour de 365 jours autour du soleil, notre terre, par la faute des hommes, risque chaque



année davantage de s'y brûler. Le réchauffement climatique n'est plus une menace hypothétique, c'est une triste et cruelle réalité. Feux, secousses sismiques, inondations sont là pour en attester. Notre région n'a pas été épargnée par ces dérèglements. Les départements de l'Aude et de l'Hérault ont subi des inondations meurtrières et des dégâts matériels considérables. Certains lieux médiatisés ont bénéficié d'aides immédiates. D'autres communes se sont senties oubliées. Aramon a choisi de se mobiliser pour une petite commune audoise : Couffoulens. Notre personnel communal et le matériel y ont été accueillis chaleureusement. Des associations caritatives de notre village sont également intervenues. Mon homologue audois avec lequel j'ai pu m'entretenir sur place nous remercie du fond du cœur et a été très sensible à notre solidarité. Ces expériences malheureusement douloureuses devraient nous conduire à modifier nos pratiques et à mener des actions pour la protection de ce bien précieux universel qu'est notre planète bien malade aujourd'hui. Le conseil municipal des jeunes en ayant pris comme thème de travail le respect de l'environnement, nous montre l'exemple.

Je ne vais pas ce soir vous énumérer les différents travaux d'investissement réalisés au cours de l'année 2018, le bulletin municipal mensuel vous a tenu suffisamment informés. Je vais simplement vous préciser qu'au cours de cette année 2019, les projets constituant notre programme seront réalisés ou phasés pour se terminer en 2020. Grâce à un travail de longue haleine la médiathèque, lieu culturel au cœur du village et accessible à tous, sera ouvert au public gratuitement le 13 avril prochain. Ce bâtiment accueillera outre l'espace médiathèque, l'école de musique, le cercle de généalogie et un restaurant. Cet espace redonnera à notre cœur de village un autre souffle de vie tant attendu. Voilà mes Chers Amis ce tour d'horizon est fait. Il ne me reste plus qu'à vous renouveler mes vœux de bonheur et de santé, vœux de réussite professionnelle, vœux de continuer à vivre ensemble. Vous informer également que mars 2020 sera la fin de ma mission ceci après 24 années à votre service, au service public et à l'intérêt général. Je vous ai servi avec sincérité et honnêteté durant toutes ces années en délaissant parfois ma famille. J'ai tenu la barre d'un bateau qui parfois tanguait. Je vous ai écouté et j'ai toujours agi après concertation et c'est avec vous que notre village que j'aime a pu évoluer, se construire, se projeter vers l'avenir. Je vais me préparer à une retraite bien méritée. Je remercie tous les élus qui m'ont suivi avec fidélité et toujours dans la confiance. Cette équipe compétente qui est là à mes côtés ce soir pourra avec fierté continuer cette belle mission publique, bien évidemment si vous le souhaitez.

Mais rassurez-vous vous devrez encore me supporter jusqu'en mars 2020. Bonne soirée et merci de votre écoute.



Les Aînés honorés lors de la cérémonie pour leur contribution au maintien de la vie du club des aînés de 1975 à ce jour. De gauche à droite : Clarisse Delbec, Jean Escudier, Françoise Gardet, Gérard Labattut et Charles Gellet (abs).



Concert du Nouvel An par l'Opéra de Craiova

Pour fêter en musique la nouvelle année, la municipalité, en partenariat avec le Comité de jumelage, a



accueilli le samedi 5 janvier dans la salle Eugène Lacroix, l'orchestre philharmonique et la troupe de l'Opéra de Craiova (Roumanie). Les spectateurs ont pu apprécier un riche

programme d'opérettes viennoises. Les musiciens et chanteurs ont été brillamment menés par le chef d'orchestre, François-Robert Girolami. Cet ensemble de qualité a fait vibrer la salle tout entière avec des auteurs comme Strauss, Lehar, Kalman ou Offenbach. Sur scène, les trois chanteurs ont interprété les grands airs de La Veuve Joyeuse, la Chauve-Souris, le Baron Tzigane, la Comtesse Czardas, La Vie Parisienne et Le Beau Danube Bleu. Le spectacle s'est clôturé sur le célèbre Con te Partiro d'Andrea Bocelli.

Déjà organisatrice de plusieurs événements culturels dans le cadre d'échanges européens avec la Roumanie, la municipalité d'Aramon est heureuse du succès d'un tel événement.

Vœux au personnel communal

C'est le mercredi 16 janvier que Michel Pronesti, Maire d'Aramon, et les membres du Conseil Municipal, ont réuni les agents municipaux afin de leur présenter leurs vœux de santé et de bonheur pour l'année à venir.

Ce moment de convivialité a été l'occasion de décerner à une dizaine d'agents les médailles du travail récompensant leurs nombreuses années dans la fonction publique territoriale. M. le Maire a tenu à les remercier vivement pour leur engagement auprès de la population. Grâce à une politique de formation, tous ont su s'adapter à l'évolution de leurs métiers et de leurs outils.

Médailles du travail ARGENT 20 ans : Delphine BAYLE (cabinet du maire), Sylvie MAS (police municipale), Stéphane RAMAGE et Jean-Claude APPLANAT (services techniques).

Médailles du travail VERMEIL 30 ans : Marie-Claude BELOTTI, (service des affaires générales - scolaire), Anita DAO (service urbanisme).

Médailles du travail OR 35 ans : Marie-Hélène TOMEI (service des affaires générales - scolaire), Fabienne VAUDELIN (service ressources humaines), Robert CHAIX et Vincent LAMOUREUX, (services techniques)



Les colis de Noël ont été distribués aux aînés

C'est toujours avec un grand plaisir que Marie-Thérèse Esparre, vice-présidente du CCAS et les membres du Conseil d'Administration, ont remis, le mercredi 19 décembre, à plus de 470 aînés aramonais de plus de 70 ans, un beau colis de Noël composé de produits festifs.

Fraternité et convivialité sont les mots clés de cette journée de distribution. " Venir chercher son colis, c'est aussi permettre aux aînés de se rencontrer " souligne Marie-Thérèse Esparre. Pour ce faire, un petit déjeuner et un goûter ont été offerts par le Centre Communal d'Action Sociale permettant ainsi aux aînés de profiter d'un moment d'échanges avant de repartir à leurs occupations.





"Noël au Coeur d'Aramon" Souvenirs d'un Noël inoubliable à Aramon

Le vendredi 21 décembre dès 16h30 sur le Planet, les petits comme les grands ont pu profiter d'animations autour du thème de Noël. Des stands de maquillage, décorations de Noël et jeux de kermesse, tenus par les agents municipaux, ont permis aux enfants de s'immerger dans l'ambiance féérique et chaleureuse souhaitée par la municipalité. Les animaux de la ferme présents pour l'occasion autour de la fontaine du Planet, ont permis à tout un chacun de voir ou de toucher pour les plus téméraires des veaux, oies, chèvres, et autre cochonnets.

Au crépuscule, un immense lâcher de ballons (biodégradables !) a eu un effet des plus surprenants : faire venir le Père Noël en personne dans le village. Sur sa calèche, ce grand homme à la barbe blanche a salué les enfants avant de recueillir les dernières demandes. Un stand photo a permis à chaque enfant de repartir avec une photo-souvenir prise en compagnie du Père Noël. Cette photo n'a pas été le seul cadeau de la municipalité puisqu'elle a également offert un goûter aux enfants ainsi qu'un chocolat chaud et un vin chaud à toute la population. Sous l'égide du CCAS, Popote et Compagnie a régalé petits et grands de ses gâteaux maison. La soirée s'est clôturée par un concert de musique classique donné par l'Orchestre de Chambre d'Avignon à l'Eglise Saint Pancrace.





Quartier des Aires : des travaux conséquents pour améliorer le quotidien des riverains.

En décembre 2018, la dernière phase des travaux du quartier des Aires a été enclenchée. Afin que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions, les rues du Colonel Bourras, des Chaisiers, des Aires, du Mistral, Paul Bert, des Ecoles, des Vanniers et des Grenadiers seront fermées à tour de rôle à la circulation. Ces travaux, qui s'étendront jusqu'à la fin du mois d'avril, offriront aux riverains un environnement plus agréable avec une voirie et un réseau d'évacuation des eaux pluviales flambant neufs.

La municipalité vous remercie vivement de votre compréhension pendant toute la durée des travaux et s'efforce d'amoindrir les conséquences sur le quotidien des habitants du quartier. Ainsi, concernant le ramassage des ordures ménagères par le SMICTOM impossible en porte à porte, la commune met à disposition des bacs de regroupement avenue de la libération à l'angle de la rue du Colonel Bourras, chemin des Mouttes, sur le zébra à l'angle de la rue du Colonel Bourras et avenue de la Libération, à l'angle de la rue Paul Bert.



La rue du Mistral



La Rue Paul Bert

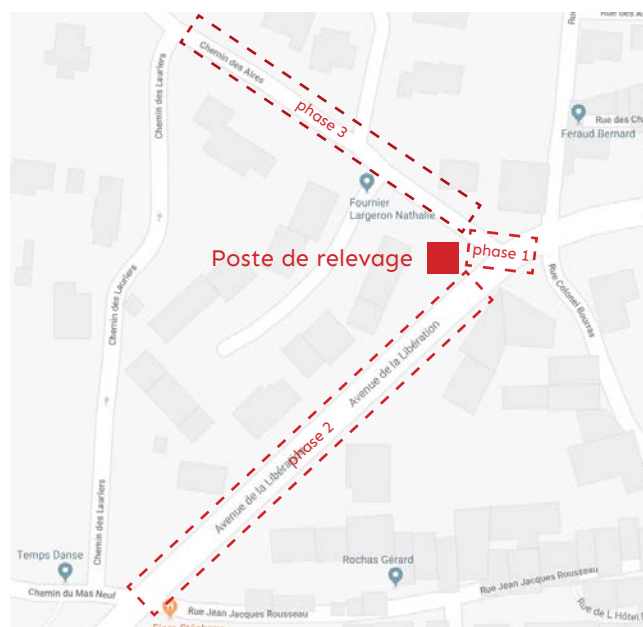


Poste de relevage du quartier des Aires

La réfection du quartier des Aires entraîne le changement du poste de relevage situé au croisement du chemin des Aires et de l'avenue de la Libération. Ce remplacement entrainera à son tour la réfection des réseaux d'assainissement attenants.

Ces travaux débuteront le 25 février et s'étaleront sur 4 mois environ. Ils seront divisés en trois grandes phases. Face à l'ampleur des travaux, la circulation sera perturbée. Lors de la phase 1, l'avenue de la Libération sera coupée à la circulation pour une durée d'environ 15 jours correspondant aux vacances scolaires de la zone C. Lors de la phase 2, une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place. Lors de la dernière phase, la circulation sera coupée par palier afin que les riverains puissent accéder à leur domicile.

Dans tous les cas, les habitants concernés seront avertis par courrier et des itinéraires de déviations seront mis en place.



Les travaux et aménagements à venir ...

- La Médiathèque du Planet
- La Maison en Partage
- La réfection et l'embellissement de l'ensemble du quartier des Aires, de l'avenue de Nîmes, du quai Carnot, de l'avenue des Cigales et de l'avenue de Verdun. **L'avenue de Verdun apportera une solution aux problèmes que rencontrent les riverains en matière de stationnement et de sécurité des piétons.**

- La réalisation d'une aire de camping-cars
- Le lancement de la dernière tranche de la réhabilitation de l'église Saint Pancrace incluant la sonorisation et le chauffage partiel au sol.
- Le lancement de la 1^{ère} phase du projet de requalification du Quartier de la Gare avec l'aménagement du chemin des Amandiers.
- Mise hors d'eau et hors d'air de la Tour du Brechet
- Réfection des 4 courts de tennis
- Toilettes publiques

Bibliothèque municipale : ouverture le 5 février à la mairie

Adhésion gratuite et accès gratuit pour tous au réseau de la Communauté de Communes du Pont du Gard et ses 50 000 ouvrages disponibles.

La municipalité est à pied d'œuvre pour que la bibliothèque municipale puisse ouvrir ses portes, non pas à l'Hôtel Choisy mais salle de la mairie, le 5 février 2019. Lorsque les travaux du bâtiment du Planet seront terminés, la bibliothèque municipale laissera place à la médiathèque municipale.

En attendant, les lecteurs, assidus ou occasionnels, ne sont pas laissés pour compte puisqu'ils peuvent se rendre dans l'une des nombreuses bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard (à l'exception de Fournès, Saint Hilaire d'Ozilhan et Comps) et emprunter les ouvrages de leur choix parmi les 50 000 références disponibles. Pour ce faire, une simple inscription gratuite sur place sera nécessaire. Une carte unique, valable sur l'ensemble du réseau, dont Aramon fait partie depuis le 1^{er} janvier, vous sera remise.

Horaires de la bibliothèque municipale à compter du 5 février (salle de la mairie) :

Mardi de 17h à 19h / Mercredi de 9h30 à 17h / Samedi de 10h à 12h
Plus d'infos cc-pontdugard.fr



" Cap sur l'Europe " avec la Mission Locale Jeunes

Cette année, la Mission Locale Jeune Rhône-Argence, en partenariat avec la Maison de l'Europe et avec le soutien de la Région Occitanie porte un nouveau Projet de Mobilité européenne, Cap sur L'Europe.

Ce projet a été conçu afin de donner un cadre linguistique et culturel aux jeunes de notre territoire ayant décidé de partir faire un stage professionnel en Europe. Un enseignement professionnel performant ne se conçoit plus sans une ouverture sur le monde, et sur les entreprises du marché européen du travail.

C'est la Ville de Prague qui a été sélectionnée pour accueillir 7 jeunes pendant un mois. Pour y parvenir, la

Mission Locale Jeune met en place un dispositif permettant de sélectionner, puis d'accompagner 7 jeunes à la mobilité européenne, les préparer au départ (formations linguistiques) et de valoriser leur parcours.

La première ambition de la MLJ, par le biais de ce projet est de favoriser l'employabilité des 18-25 ans, et ainsi de développer la capacité des participants à évoluer, à se réaliser durablement et à s'épanouir. La sélection des jeunes se terminera fin février.

Avec le soutien de l'Europe, de la région Occitanie et du département du Gard, la MLJ Rhône Argence prend en charge :

Les lotos continuent dans la commune avec les associations !

En février, les lotos continueront de rythmer vos dimanches avec de superbes lots à gagner à la quine ou au carton plein. Rendez-vous dès 15h salle Eugène Lacroix aux dates indiquées dans l'agenda (p21).



- Les frais de transports et de logement
- L'aide financière pour les besoins personnels (nourriture,...).
- L'assurance qui couvre la maladie, la responsabilité civile et les accidents, durant tout votre séjour.

Une fois le stage accompli, les jeunes recevront une attestation de compétences et d'expériences délivrée par la commission Européenne.

Pour plus d'informations :
www.mljra.org





Une collecte de jouets couronnée de succès pour Aramon Immobilier

L'agence d'Aramon Immobilier avait une allure particulière le vendredi 21 décembre. En effet, une montagne de jouets et de peluches était juchée sur le divan ordinairement destiné aux visiteurs. Ces jouets, issus d'une collecte organisée tout au long du

mois de décembre, ont été remis au président de l'association Résurgence Solidarité 30 (gérant notamment l'Épicerie sociale du village), Joseph Pronesti, pour être redistribués aux personnes en difficultés.

Réunion publique portant sur le Quartier de la Gare

Le lundi 17 décembre une nouvelle réunion publique portant sur l'étude de la requalification du quartier de la Gare a eu lieu salle de la mairie. M. le Maire, accompagné des membres du conseil municipal, et les co-entrepreneurs de Crealead, Sabrina Genieis et Fabrice Agnel, et de Terracoopa, Celine Le Bris, ont présenté le programme détaillé du projet d'aménagement du quartier de la Gare. Du plan d'ensemble, au chiffrage des travaux en

passant par le phasage général, de nombreux éléments ont été portés à la connaissance de la centaine d'habitants ayant fait le déplacement ce jour-là.

Les réactions et questionnements sur divers sujets (stationnement, commerces, rétention des eaux, nuisances sonores ...) qu'ont suscité la présentation du projet, ont été nombreux et entendus par la municipalité.

Don du Sang rendez-vous le 7 février !

Donner son sang, c'est aussi partager une expérience du "vivre ensemble" qui illustre les valeurs de solidarité et de citoyenneté de l'EFS mais aussi de la municipalité.

Participez à la première collecte de l'année le jeudi 7 février de 14h30 à 19h00 salle Eugène Lacroix.



Rappel : l'étoile de Bessèges à Aramon

En 2019, la 49^{ème} édition de la course cycliste professionnelle internationale à étapes " l'étoile de Bessèges " traversera la commune à l'occasion de sa 1^{ère} étape **le jeudi 7 février 2019**. Dès 13h vous pourrez venir encourager les participants le long de la route départementale n°2.



Cérémonie de remise du diplôme du Brevet

Lycéens depuis la rentrée de septembre 2018, une page de la scolarité de nombreux adolescents s'est tournée le vendredi 16 novembre à 18h30 au collège Henri Pitot avec la cérémonie de remise du diplôme national du brevet (DNB).

Mme la Principale a félicité les élèves et fait part de sa satisfaction vis-à-vis des résultats de l'établissement : 86,8 % des élèves de 3^{ème} ont obtenu leur brevet et 100% ont reçu le certificat de formation général (CFG).





Vacances d'hiver 2019

Inscrivez-vous au plus vite !

Pour les vacances d'hiver, le Centre de loisirs Municipal Pierre Ramel ouvrira ses portes du 25 février au 8 mars. Attention, comme toujours les places sont limitées, inscrivez-vous au plus tôt en mairie lors des permanences.

Au programme pour ces vacances :

- visite du Visiatome à Marcoule à partir de 8 ans sur le thème de la géologie (expériences diverses sur les roches)
- Jeux Olympique d'hiver du Centre de Loisirs
- La Grande Lessive : pendant les

vacances mais aussi durant les temps périscolaires, les enfants participeront à la Grande Lessive sur le thème " De la couleur ! " avec ou sans dessin, des pigments, de la lumière et du numérique.

La Grande Lessive® sera installée sur le Planet le 28 mars 2019 uniquement. En effet, sa particularité est d'être une installation artistique éphémère. Tout le monde est libre d'y participer quel que soit son âge.

- Le traditionnel Carnaval aura lieu le mardi 5 mars au Centre de Loisirs.

A cette occasion, une journée portes ouvertes aura lieu. (Programme à venir)

Pendant les vacances, le Centre de Loisirs accueille vos enfants sur une amplitude horaire allant de 7h30 à 18h30.

Permanences administratives :

Mardi : de 13h30 à 18h30

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Judi : de 13h30 à 18h30

Renseignements : 04 66 57 38 05



L'Art peut se définir comme un processus créatif ; la création va transformer l'objet en art ; mais dans la création, il y a le surgissement de l'inattendu d'où le risque de déstabiliser la morale sociale. Aussi, de tout temps l'Art a-t-il été ressenti comme dangereux.

Café-philo : L'Art doit-il se soumettre à la morale ?

L'Art à travers la représentation du singulier, donne accès à l'universel. Il s'agit "d'apprendre à regarder le monde avec des yeux d'enfant" ; Matisse : " pour créer, il faut désapprendre toutes les références, tous les préjugés... "

Quelle est donc cette dangerosité de l'Art ? Déjà pour Platon l'art ne devait pas donner une mauvaise image de la Divinité ; Saint Augustin pensait que la musique même sacrée pouvait nous envoûter et nous éloigner de Dieu.

En effet l'art peut nous tromper, nous égarer, nous faire franchir des limites, nous transporter au point de perdre

pied. Il nous raconte des fictions, des histoires, des mythes mais ces " récits" sont nécessaires à l'Homme pour donner du sens à son existence.

Au final l'intérêt de l'Art est de nous faire changer de regard ; il y a là toujours un pas de côté, un moment de liberté...

Le prochain Café Philo doit se tenir le mercredi 13 mars et nous réfléchirons sur le thème : L'Etat est-il l'ennemi de la liberté ?

Béatrice Ioualalen
Déléguée à la culture

Louis Valla

(l'abbé Valla) - ±1847 - 1919

Curé d'Aramon - Historien et auteur

Depuis 2009, il est de coutume de présenter dans la rubrique "Portrait" les acteurs du village. Aujourd'hui, et grâce au travail acharné de l'Office de la Culture et du Patrimoine à travers son exposition "Les Aramonais Célèbres", la municipalité est heureuse de pouvoir donner un nouveau souffle à cette rubrique. Ponctuellement, vous pourrez découvrir ou redécouvrir les personnages qui ont fait l'histoire d'Aramon



Dans les endroits où l'abbé Valla a été amené à exercer ses fonctions il s'est intéressé à l'histoire locale effectuant des recherches approfondies aux archives.

Ayant collecté de nombreuses informations, c'est en partie grâce à lui que les habitants d'Aramon ont pris connaissance de l'histoire du village. Son livre "Aramon, temps anciens, administration, temps modernes" constitue l'ouvrage de référence pour l'histoire locale, son patrimoine et les principaux personnages qui ont marqué la vie de la cité. A travers son oeuvre l'abbé Valla entraîne le lecteur au fil du temps dans un récit vivant. Passionné par son sujet, il se laisse parfois emporter dans ses interprétations par des sympathies et des inimitiés fortes.

Il a été décoré des palmes académiques le 29 mars 1901 pour son oeuvre. M. l'abbé Valla est décédé le 17 décembre 1919 à l'âge de 72 ans au terme d'une vie bien remplie après avoir publié d'importants travaux d'archéologie et d'histoire et consacré les derniers moments de sa vie à son dernier ouvrage. En sa mémoire un boulevard porte son nom à Villeneuve-lès-Avignon (Gard).

Il fut l'auteur des ouvrages suivants :

- Aramon, temps anciens, administration, temps modernes



L'abbé Valla avec les enfants de chœur d'Aramon



Cette copie du tableau se trouve dans la collégiale de Villeneuve-lès-Avignon

(imprimé à la Manufacture de la Charité à Montpellier en 1900)

- Villeneuve-lès-Avignon. Guide du voyageur et Notes historiques (imprimé à la Manufacture de la Charité à Montpellier en 1907)
- Notre-Dame des Doms (Avignon) histoire et guide, (imprimé à la Manufacture de la Charité à Montpellier en 1920).

Outre son travail d'historien et d'écrivain, l'abbé Valla a livré un combat acharné pour faire valoir les droits de la paroisse de Villeneuve-lès-Avignon sur le tableau intitulé "La Pietà". Ce chef d'oeuvre de l'école provençale, datant d'environ 1445, est attribué à l'artiste peintre Enguerrand Quarton.

C'est Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, qui le découvrit dans une obscure chapelle de l'église. En échange de ce tableau une autre peinture de moindre intérêt fut proposée ce qui provoqua l'indignation de l'Abbé Valla. Après un an d'âpres négociations qui permit à la paroisse d'être finalement reconnue comme propriétaire du tableau, l'Abbé Valla au nom de celle-ci en fit don à la commune. Il obtint au bénéfice de Villeneuve le doublement du prix d'achat initialement proposé par le musée du Louvre. Le tableau bénéficie depuis d'un écrin digne de cette oeuvre d'art. Le Louvre a offert par la suite une copie de la Piéta que l'on peut voir dans la collégiale de Villeneuve Lès Avignon.





DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

INONDATIONS ET AUTRES RISQUES MAJEURS

Quelles sont les conduites à tenir face à un risque majeur ?

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objectif d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde relatives aux risques auxquels est soumise la commune. Ce document a été élaboré par le maire qui informe de son existence par voie d'affichage et le met à disposition en mairie pour une libre consultation (article R125-10 et R125-11 du Code de l'environnement).

A Aramon, la commune va plus loin que sa simple obligation d'affichage et met à disposition un document regroupant l'ensemble des informations de ce dossier. Une nouvelle édition sera disponible courant du premier semestre 2019 à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur www.aramon.fr.

Le risque majeur est la possibilité de survenance d'un événement d'origine naturelle ou lié à l'action de l'Homme, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Deux types de risques majeurs :

- Les risques naturels : avalanches, feux de forêts, inondations, mouvement

de terrain, éruption volcanique ...

- Les risques technologiques : industriels, nucléaires, transport de matières dangereuses, rupture de barrage.

La commune d'Aramon est concernée par 3 risques naturels (inondation, sismicité et feu de forêt) et **3 risques technologiques** (industriel, transport de matières dangereuses et rupture de barrage).

Prévenir et surveiller ces risques est une action indispensable. Anticiper le phénomène donne les moyens d'alerter la population suffisamment en amont pour qu'elle puisse se mettre à l'abri.

Les sites internet vigilance.meteofrance.com et vigicrues.gouv.fr sont des exemples bien connus de veille.

SERVICE D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

Etre informé des risques sur ma commune rapidement ?

C'est possible !



Alerte
Mails



Alerte
Téléphonique



Alerte
SMS

Renseignements 04 66 57 38 00 - www.aramon.fr



Le risque inondation

L'inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement et l'homme qui s'installe dans l'espace alluvial pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

La commune est bordée par le Rhône, fleuve bien connu pour ses crues qui, dans le passé ont provoqué des inondations importantes. De plus, les crues du Gardon, même si cette rivière est éloignée du territoire communal, sont souvent importantes et peuvent atteindre Aramon comme cela a

été le cas en 2002. Afin de réduire la vulnérabilité de la commune face à ce risque, la municipalité veille à l'entretien de la digue et des divers ouvrages (martelières, brassières, batardeaux).

Que doit faire la population ?

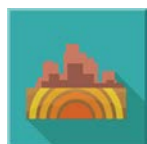
Avant : déplacer les véhicules stationnés dans la zone inondable ; mettre hors d'eau les meubles, les objets, les matières et les produits ; disposer d'un poste de radio à piles ; faire une réserve d'eau potable ; rassembler les papiers, les médicaments et l'argent pour une éventuelle évacuation et enfin se renseigner auprès de www.vigicrues.gouv.fr.

Pendant : fermer portes, fenêtres, soupiraux et aérations ; couper le gaz et l'électricité ; monter à pied dans



les étages ; ne pas s'engager sur une route inondée, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Après : ne pas regagner son habitation si cette dernière a été endommagée ; ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques ; chauffer votre habitation dès que possible ; aérer et désinfecter les pièces.



Le risque sismique

Les séismes sont, avec le volcanisme, l'une des manifestations de la tectonique des plaques. L'activité sismique est concentrée le long de failles (zones de rupture dans la roche), en général à proximité de frontières entre plaques tectoniques. Lorsque les frottements au niveau d'une de ces failles sont importants, le mouvement entre les deux blocs de roche est bloqué. De l'énergie est alors accumulée le long de la faille. Lorsque la limite de résistance des roches est atteinte, il y a brusquement rupture et déplacement brutal le long de la faille, libérant

ainsi toute l'énergie accumulée parfois pendant des milliers d'années. Un séisme est donc le déplacement brutal de part et d'autre d'une faille suite à l'accumulation au fil du temps de forces au sein de la faille. Après la secousse principale, il y a des répliques, parfois meurtrières, qui correspondent à des réajustements des blocs au voisinage de la faille. L'importance d'un séisme se caractérise par deux paramètres : sa magnitude et son intensité.

Depuis 1980, une centaine de séismes, de magnitudes faible (2 à 3 environ) a été enregistré dans le Gard ou en proximité immédiate. Le décret du 22 octobre 2010 a établi un nouveau zonage sismique national intégrant 127 communes dont Aramon, en Aléa 3 modéré. Les communes concernées par les niveaux d'intensité maximale sont : Meynes,

Roquemaure (7), Montfrin (6-7), Saint Gilles, Vallabrègues, Collias, Redessan, Vauvert et Blauzac (6).

Que doit faire la population ?

Avant : respecter des normes parasismiques pour tout projet de construction (zone de sismicité 3) ; fixer les appareils et les meubles lourds.

Pendant : ne pas sortir des bâtiments ; si vous êtes en rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas sortir du bâtiment et s'en éloigner ; se mettre près d'un mur porteur (mur très solide), une colonne porteuse ou sous des meubles solides ; s'éloigner des fenêtres ; en voiture, s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses ; s'éloigner de ce qui peut s'effondrer (lignes électriques, bâtiments, ponts, arbres, etc).

Dans tous les cas : se protéger la tête avec les bras.



Après : couper le gaz et l'électricité ; évacuer les bâtiments et ne pas y retourner ; ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble ;

s'éloigner de ce qui peut s'effondrer (lignes électriques, bâtiments, ponts, arbres etc) ; se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses

importantes ; ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre.



Le risque de feu de forêts

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'état boisé d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. On étend la notion de feu de forêt aux incendies concernant des formations subforestières de petite taille : le maquis, la garrigue et les landes. Généralement la période la plus propice aux feux de forêt est l'été, car aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des sols, viennent s'ajouter les travaux en forêt et une potentielle surfréquentation des lieux. La commune, d'une superficie de 3116 ha comporte 1500 ha de bois et de garrigues, soit près

de la moitié de la surface communale.

Que doit faire la population ?

Avant : satisfaire à l'obligation légale de débroussaillage* ; ne pas accoler à la maison des réserves de combustibles ; s'il existe une piscine, la rendre accessible pour que les pompiers puissent y accéder librement et facilement pour y prendre de l'eau en vue d'éteindre les feux ; laisser l'accès libre à vos propriétés pour une éventuelle intervention des secours.

Pendant : ne jamais approcher d'un feu de forêt ; ouvrir la porte de son terrain afin de faciliter l'accès des pompiers ; arroser le bâtiment et les abords tant que le feu n'est pas là ; fermer les vannes de gaz et de produits inflammables ; rentrer dans le bâtiment le plus proche : un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur



des abris ; fermer portes, fenêtres, volets, soupiraux et aérations ; obstruer avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...) ; respirer à travers un linge épais mouillé d'eau, arrêter la ventilation pour éviter de provoquer des appels d'air ; ne pas sortir sans l'autorisation des autorités.

Après : ne pas regagner son habitation, si cette dernière a été endommagée ; éteindre les foyers résiduels.

* Si votre terrain est situé à une distance inférieure à 200 mètres d'une zone sensible : bois, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisement ; vous devez remplir les obligations suivantes :

- En zone urbaine : le propriétaire du terrain débroussillera l'intégralité de sa parcelle ;
- En zone non urbaine : le propriétaire de la construction assurera le débroussaillage dans un rayon de 50 mètres autour de celle-ci et sur 10 mètres de part et d'autre de la voie d'accès, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui ;
- Propriété à cheval sur une zone urbaine et non urbaine : l'obligation est soumise aux deux réglementations.



Le risque industriel

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement. Deux sites à risque industriel majeur sont identifiés :

- l'usine PCAS qui produit des matières actives pour les industries chimiques et pharmaceutiques.
- le laboratoire Sanofi qui produit également des matières actives pour l'industrie pharmaceutique, est soumis à la directive SEVESO 2 (seuil haut). La manifestation du risque peut se traduire par un incendie, une explosion

ou un nuage toxique.

Que doit faire la population ?

Avant : avoir à portée de main le matériel nécessaire au confinement (lampes de poche avec piles de rechange, eau potable, gobelets, rubans adhésifs pour obturer toutes les ouvertures, ciseaux, chiffons ou serpillières pour calfeutrer les aérations ou le bas des portes, films en plastique pour boucher les aérations, trousse de premiers soins, médicaments de première urgence, seaux ou sacs en plastique...).

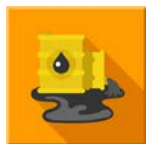
Pendant : dès l'alerte donnée par les autorités s'enfermer rapidement dans le bâtiment le plus proche ; ne pas rester à l'extérieur ou dans un véhicule pour éviter de respirer des substances toxiques.

En cas d'évacuation : rassembler un minimum d'affaires personnelles ; prendre les papiers, l'argent et les médicaments ; couper le gaz et l'électricité ; respecter les consignes des autorités.

En cas de confinement : fermer portes, fenêtres, volets, soupiraux et aérations ; calfeutrer avec des linges mouillés ; arrêter les ventilations et obturer les aérations ; respirer à travers un linge épais et mouillé ; ne pas fumer.

Après : si vous êtes confinés, à la fin de l'alerte, aérer le local où vous vous êtes réfugiés.





Risque transport de matières dangereuses

Une matière est classée dangereuse lorsqu'elle est susceptible d'entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement, en fonction de ses propriétés physiques et/ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle peut engendrer. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, radioactive ou corrosive. Le risque de transport de matières dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation. Les risques pris en considération concernent uniquement les flux de transit et pas ceux de desserte locale. Les voies de



transports retenues sont le Rhône, la voie de chemin de fer et les routes départementales RD35, RD 402 (pont d'Aramon) et RD2.

Que doit faire la population ?

Avant : savoir identifier un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportée(s) ;

Pendant : En cas de fuite de produit,

ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit ; quitter la zone de l'accident (s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique) ; rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.

Dans tous les cas : se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.

Après : si vous vous êtes mis à l'abri, aérer le local à la fin de l'alerte diffusée par la radio.



Le risque de rupture de barrage

Un barrage est un ouvrage artificiel ou naturel établi en travers du lit d'un cours d'eau, retenant ou pouvant retenir l'eau. Les barrages ont plusieurs fonctions qui peuvent ou non s'associer : la régulation de cours d'eau, l'irrigation des cultures, l'alimentation en eau des villes, la production d'énergie électrique, la retenue de rejets de mines ou de chantiers, le tourisme et les loisirs, la lutte contre les incendies... La digue du Rhône de la CNR est assimilée aux ouvrages industriels de type barrage, elle est dite insubmersible et indestructible. La rupture de différents barrages a un impact sur

la commune. Le Barrage de Saint Cecile d'Andorges représente un impact réduit, limité à la zone rouge du risque inondation. Le Barrage de Sainte Croix du Verdon ne présente aucun danger pour notre commune.

Le barrage de Serre-Ponçon provoquerait, en cas de rupture, un front d'onde qui mettrait au minimum huit heures pour atteindre la commune. Le délai entre la détection d'une anomalie sur le barrage et la perte de contrôle de l'ouvrage est de 40 heures.

Que doit faire la population ?

Avant : connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés des immeubles résistants).

Pendant : évacuer et gagner le plus



rapidement possible les points hauts les plus proches ou, à défaut, les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.

Après : ne pas regagner son habitation si cette dernière a été endommagée ; ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques ; aérer et désinfecter les pièces ; chauffer dès que possible.

**CONSIGNES DE
SECURITE GENERALE**

Ecouter la radio France Bleu Gard Lozère : 95.6 FM & les messages de la mairie
Respecter les consignes des autorités.

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger.



Rencontre avec Martine Escoffier, adjointe déléguée aux sports et aux associations.

Vous avez récompensé de nombreux sportifs lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population, pourquoi ?

Un retour sur les performances 2018 était important. Il nous a paru évident de mettre à l'honneur des sportifs. Notre village s'est distingué grâce à eux, il fallait les remercier et souligner leur talent. Mais, comme l'a indiqué le Maire dans son discours, à travers eux, nous voulions mettre à l'honneur tous les sportifs. La culture du résultat peut être bénéfique pour se dépasser, toutefois les performances ne sont pas à rechercher à tout prix. Pratiquer un sport est déjà une démarche positive à la fois pour soi et pour les autres.

Quel est le message pour 2019 ?

D'abord, je veux dire la fierté pour Aramon de bénéficier de toute l'énergie de tant de bénévoles et de sportifs dans bien des domaines : football, handball, horseball, tennis, yoga, gymnastique, judo, tir à l'arc ... un panel bien large d'activités s'offre aux citoyens. Actuellement, c'est la période des Assemblée Générales auxquelles j'assiste avec plaisir et dans lesquelles je note une vie intense, de l'investissement et de la générosité. Je suis admirative de tant de dévouement, c'est devenu si rare. Je souhaite que 2019 soit une année aussi riche en émotions sportives que 2018, que les valeurs du sport continuent à être à l'honneur dans et pour notre village.

La Halle des Sports a dernièrement été fermée privant les sportifs de leur lieu d'entraînement ou de compétition, pouvez-vous en dire davantage ?

Oui. Dans sa démarche organisée d'entretien de ses équipements, l'équipe municipale a fait procéder à la rénovation de la toiture de la Halle des Sports. Quelques anomalies constatées comme des fuites ou des infiltrations ont conduit à un prolongement des travaux. Les problèmes financiers de l'entreprise n'ont pas facilité les interventions. Aujourd'hui, suite aux derniers grands vents, d'importants dégâts ont été constatés et surtout la sécurité des utilisateurs mise en danger. M. le Maire a été contraint de prononcer la fermeture jusqu'à ce que les risques d'emportement de bardeaux bitumés soient totalement écartés. L'entreprise étant en liquidation judiciaire depuis ce début d'année, la situation se complexifie. Les assurances sont saisies. Nous devrions pouvoir rouvrir dès que la mise en sécurité aura eu lieu. Sachez que nous nous y employons vivement.

Vous travaillez donc en collaboration avec les associations sportives : comment cela se passe-t-il ?

Très bien. Dans la plupart des cas très très bien même. J'ai la chance d'être en relation avec des personnes ouvertes qui cherchent toujours des solutions. Nous avons à notre disposition de

nombreux équipements : terrains de sports, halle des sports, salles associatives. La mairie tient à ce que nos bénévoles soient accompagnés pour développer, pratiquer et faire pratiquer leurs activités. Pour cela, elle mobilise des moyens importants au niveau financier et humain. Bien sûr, certains estiment qu'il faudrait faire plus pour leur discipline, c'est légitime. Mais je tiens à préciser que nous menons une action pour tous et nous la menons avec le souci de respecter les contribuables. Pour faire plaisir aux uns ou aux autres, nous pourrions nous consacrer à un seul sport, construire des salles spécifiques pour chacun, acheter du matériel... mais à quel prix ? Et qui paierait ? Nous, nous préférons la politique du partage, du " bien vivre ensemble " avec nos moyens et des efforts collectifs, dans le respect des uns et des autres. Je me félicite que nous arrivions à partager. Dernièrement, plusieurs compétitions se sont enchaînées dans le même week-end et en un même lieu. Alors que cela paraissait impossible, nous y sommes parvenus. Il y a de la place pour tous, il suffit de le vouloir. Ne nous voilons cependant pas la face : la campagne électorale a commencé pour quelques personnes. Les associations sont un terrain de chasse pour certains. Il est facile d'orienter les informations transmises aux adhérents pour les émouvoir contre une vilaine mairie qui ne ferait pas son travail. Pourtant, je peux vous assurer que loin de ces agissements, nous mettons tout en œuvre pour avancer sans nous écarter du chemin que nous avons choisi : équité, respect, accompagnement. Si des membres avaient besoin d'informations complémentaires, je me tiens à leur disposition.

Quels seront les prochains événements manquants ?

Un qui me tient tout particulièrement à cœur : " Faites du sport ". Cet événement sportif essentiellement réservé aux enfants se déroulera au Printemps. Nous communiquerons sur cet événement dans les prochains numéros du Tambourin.

NOUVELLE ASSOCIATION : Rencontres citoyennes

Rencontres Citoyennes est une association aramonaise qui vise à recréer du lien entre les citoyens et les institutions, le but étant de remettre les citoyens au centre de la vie de la commune et dans l'action. Cette association est née des mouvements populaires des Gilets Jaunes initiés le 17 novembre 2018, elle entend structurer et pérenniser cet élan par le biais de formations, réunions, ateliers, conférences, et ainsi contribuer à soutenir et encourager les initiatives citoyennes en matière d'environnement, d'économie, de social ... Elle apporte son appui aux requêtes collectives et aux propositions du milieu associatif vis à vis des autorités publiques. Le premier grand rendez-vous se déroulera dans la salle de la mairie, le 15 février à 19h pour la diffusion du film "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent (2015), puis nous partagerons un moment ensemble autour d'un apéritif type auberge espagnole (chacun apporte à boire ou à manger).

Association Rencontres Citoyennes

Sortie annuelle du Club Taurin à la Manade Felix

Le Club Taurin Paul Ricard d'Aramon organise le dimanche 3 mars 2019 sa sortie annuelle à la manade FELIX. Les frais de participation sont de 30€ et comprennent le transport en car, le déjeuner, l'apéritif et le repas de midi. Le départ est prévu à 7h45 du rond-point de l'olivier. Inscription avec règlement par chèque au nom du CTPR d'Aramon à envoyer par courrier à Marc Heral, 1060 bis route de Carpentras, 84130 LE PONTET ou se présenter au Bar " Lou Mistrau " chez Marie à Domazan. Les chèques ne seront encaissés qu'après la sortie.

Le Judo Club Aramon enchaîne les événements

Inauguration d'une calligraphie

Le vendredi 22 décembre 2018, à l'occasion du dernier cours de l'année, le Judo Club Aramon a inauguré une calligraphie japonaise réalisée par Akiko MURAYAMA qui représente les 3 éléments qui composent la nature et la personnalité d'un judoka Shin Gi Taï (esprit, technique, corps). Le président du comité du Gard de Judo, Gérard DUBOURGER et la conseillère municipale déléguée aux associations, Marie Charlotte SOLER étaient présents et ont félicité le club de judo d'Aramon pour ses performances mais également pour son investissement. Pour cette cérémonie, nous avons eu l'immense joie de retrouver les athlètes de haut niveau de passage pour les fêtes, Shirine Boukli championne de France sénior 2018, en équipe de France et Camille Roussel.

Grand Prix Régional et Critérium Benjamins les 12 et 13 janvier

Le 12 janvier à la Halle des Sports ont eu lieu deux grands événements : un grand prix régional organisé par le comité de judo du Gard et le conseil départemental du Gard où se sont affrontés des judokas cadets, juniors et séniors. Le lendemain, une Coupe Départementale Minimes et un Critérium Benjamins sélectifs pour les phases régionales et qualificatifs jusqu'au championnat de France se sont déroulés toute la journée dans le même espace. Le judo club d'Aramon s'est mobilisé avec ses bénévoles pour accueillir dans de bonnes conditions ces compétitions fédérales et sera représenté par des compétiteurs dans toutes les catégories avec de bonnes chances de podiums.

Le Judo Club

Les Aînés ont fêté la fin d'année

Cette année 2018 s'est terminée par 2 manifestations importantes. Le jeudi 13 décembre le grand repas de Noël où 217 adhérents étaient présents pour cette importante rencontre de fin d'année, placée sous le signe de la Provence, tout à fait différente des autres années. La Marseillaise, la Coupo Santo magistralement interprétées par Gil accompagné par li Festejeire. Peut être un peu moins de danse, mais le plaisir de retrouver des airs bien de chez nous. Une musique qui représente tellement bien notre région que nous aimons. Le vendredi 21 décembre au club, c'est le dernier verre de l'amitié de cette année 2018, qui a réuni dans une chaleureuse ambiance nos adhérents. Vive 2019 qui, nous l'espérons fermement, sera aussi riche en manifestations et rencontres pour le plaisir de tous.

Clarisse Présidente, le Conseil d'Administration souhaite à tous, amitié, paix, santé, du courage aux personnes dans la peine.

Théâtre GARD recherche un local pour ses costumes

L'association G.A.R.D théâtre que j'ai créé en 1992 a accumulé des décors et des costumes qui sont stockés chez un entrepreneur d'Aramon à qui je paie un loyer annuel de 300€. Malheureusement ce dernier vient de m'annoncer qu'il était sur le point de déménager dans les semaines qui viennent. Je suis donc à la recherche d'un nouveau local sur Aramon, mais les recherches sont très difficiles et nos moyens très modestes. C'est pourquoi je lance cet appel public pour m'aider à trouver une solution à ce problème qui devient très urgent pour notre association

Le Président JC Villette



MaGym : de bonnes résolutions pour 2019

Zoom sur notre cours de Zumba active qui a lieu chaque lundi de 19h à 20h à la salle des Paluns. Ce cours proposé par notre animatrice Sophie Pastouret a pour objectif de booster votre cardio sans effort en mêlant danse et fitness. N'hésitez pas à demander une séance d'essai gratuite pour les nouveaux adhérents.

Par ailleurs, l'association organise un vide-dressing le samedi 6 avril 2019 de 8h30 à 15h30 à la salle Eugène Lacroix d'Aramon (avenue Jean Moulin). Une buvette et de la restauration seront assurées toute la journée. Les tarifs sont de 8€ la table (portant inclus non fourni) et de 1€ le portant supplémentaire (2 par table maximum).

Attention les places sont limitées à une table par inscription. Pré-réservation obligatoire par téléphone ou par mail sur notre site internet magym.fr ou sur notre page Facebook (avant le 1^{er} avril).

Pour plus de renseignements veuillez-vous rapprocher de Stéphanie au 06 07 34 33 93 (pas le soir après 20h, ni le dimanche).

Ma Gym

SAMEDI 6 AVRIL 2019
8H30 - 15H30

Salle Eugène Lacroix
30390 ARAMON

VIDE DRESSING

8€ la table (portant compris non fourni)
1€ le portant (maximum 2 par table)

Buvette et restauration sur place

Inscription jusqu'au 1^{er} avril 2019 (sous réserve de disponibilités)
Bulletin d'inscription et règlement disponibles sur notre site : www.magym.fr
Renseignements complémentaires : 06 07 34 33 93 / contact@magym.fr

Si Aramon m'était conté...

Extrait de "Poèmes en liberté", voici la première partie de ce long texte relatant avec nostalgie une promenade à travers l'Aramon des années 60.

Balade Aramonaise

*Approchez, suivez-moi, et pour cette visite,
Parcourons Aramon, ses rues, ses mas, ses sites,
Inscrits dans ma mémoire tels qu'il y a soixante ans,
Et gravés dans l'histoire, espérons pour longtemps.*

*Là, vous avez les rails, qui, au bas des collines
Voient passer chaque jour les rouges Michelinnes.
L'avenue ombragée qu'on descend en fanfare
Conduit, non loin de là, au Café de la Gare.*

*Traversant la chaussée, par le chemin d'en face
On découvre le Bac, et, faisant volte face,
On peut voir se dresser, majestueuse et fière,
La Pile du vieux pont, vestige d'avant-guerre.*

*L'Ilon, la Resquière, plus en amont du Rhône,
Lieux empreints de mystères et peuplés de Gorgones,
Chimères enfantines qu'on avait en ces temps,
Croyances de gamins qui ont perduré longtemps.*

*Et un peu plus au Nord, à l'intérieur des terres :
Dève et sa source fraîche, La Vernède et Saint Pierre.
Retour vers le village, et là, sur son rocher,
Le Moulin de Bassot qui joue à chat perché.*

*Coiffé d'un pigeonnier, tapi dans les fourrés,
A quelques pas de là, le Mas Rouge apparaît,
Puis à flanc de rocher, curiosité d'époque,
Le Tennis poussiéreux et son filet en loque.*

*Poursuivons plus avant notre belle aventure :
Empruntons le Chemin de la Croix de Gabure
Qui nous conduit tout droit au pied du Mont Courvin,
Le sommet d'Aramon, son Olympe divin.*

Guy Bordera

... à suivre dans l'un des prochains Tambourins

AGENDA

LES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER

FÉVRIER 2019

Samedi 2 février 2019

Assemblée générale de Temps Danse.

Au programme : Bilan moral et financier de l'année 2018. Projets 2019. Renouvellement des membres du bureau. De 10h30 à 12h30 à la Maison des Associations.

FESTIVAL "AU FIL DU JAZZ"

Meynes - Salle des fêtes - 20h30
SWING MACHINE
Venez découvrir ce quartet au swing décoiffant. Eric Serra au trombone accompagné par une rythmique efficace, Didier Tofolini au piano et chant, Gérald Bataille à la contrebasse et Joanne Kotchian à la batterie vous guideront autour des grands standards du swing. Venez revivre les nuits torrides du quartier Saint Germain.

Dimanche 3 février 2019

Loto organisé par Temps Danse
A 15h00, salle Eugène Lacroix

Mardi 5 février 2019

Ouverture de la bibliothèque municipale

Salle de la mairie. Horaires :
Mardi de 17h à 19h
Mercredi de 9h30 à 17h
Samedi de 10h à 12h

Jeudi 7 février 2019

Passage de l'Etoile de Bessège
A 13h le long de la route départementale n°2.

Don du sang

De 14h30 à 19h, salle Eugène Lacroix.

Samedi 9 février 2019

FESTIVAL "AU FIL DU JAZZ"

Pouzilhac - Salle polyvalente de l'Oustaou - 20h30

COCO BRIAVAL - GYPSY SWING QUARTET

Auteurs, compositeurs, la famille Briaval constitue une formation exceptionnelle. Si leur répertoire mélodique est tout naturellement imprégné de leurs racines culturelles "Sintis", leur musique doit aussi beaucoup au swing et aux influences contemporaines.

Dimanche 10 février 2019

Loto organisé par Les Ecoles d'Aramon

A 15h00, salle Eugène Lacroix

Randonnée équestre

Organisée par l'étrier Aramounen à la Montagnette. Voir p18

FESTIVAL "AU FIL DU JAZZ"

Valliguières - Foyer Fernand Benoît- 16h30
IGOR NASONOV QUARTET -
Concert de médiation culturelle
En collaboration avec l'association "Val d'Eaux vives". Igor Nasonov est né en Sibérie, et a parcouru le monde depuis l'âge de 16 ans. Tromboniste diplômé du conservatoire de Moscou, il a participé à de nombreux festivals de jazz internationaux : Jazz à Juan, Festival des Cinq Continents, Usadva Jazz, New Orleans Jazz & Héritage Festival. Son quartet invite à un voyage dans le répertoire des grands compositeurs russes : Tchaïkovski, Moussorgski, Rachmaninov, Chostakovitch, Prokofiev. Il leur emprunte leurs mélodies pour en donner des versions improvisées dans le style le plus contemporain du jazz.

Vendredi 15 février 2019

Projection du film "Demain" de Cyril Dion avec Mélanie Laurent
A 19h à la salle de la mairie.
L'association Rencontres

Citoyennes vous convie à la diffusion gratuite du film Demain de Cyril Dion et Mélanie Laurent (2015), César 2016, prix du meilleur film documentaire, un film anticynique sur les solutions citoyennes d'aujourd'hui, Afin de pouvoir échanger ensemble, le film sera suivi d'un apéro dinatoire de type auberge espagnole (chacun apporte à boire ou à manger) .

Samedi 16 février 2019

Concours de boules

La boule Aramonaise organise au boulodrome couvert un concours de pétanque à la mêlée démolée réservé aux sociétaires

Dimanche 17 février 2019

Loto organisé par le Judo Club
A 15h00, salle Eugène Lacroix

Dimanche 24 février 2019

Loto organisé par Les Amis de la Saint Martin
A 15h00, salle Eugène Lacroix

Du 25 février au 8 mars 2019

Vacances d'hiver au Centre de Loisirs

De nombreuses activités attendent vos enfants. Voir p12 départementale n°2.

Dimanche 3 mars 2019

Loto organisé par la FNACA
A 15h00, salle Eugène Lacroix

Sortie annuelle du Club Taurin

Départ à 7h45 du rond-point de l'Olivier. Tarif : 30€ Voir p19

Pour diffuser vos événements dans Farandole, adressez vos informations à communication@aramon.fr le mois précédant votre manifestation



Numéros utiles

Urgences	112	Centre antipoisson	04 91 75 25 25	SOS Guêpes & Frelons	04 30 38 10 74
Pompiers	18	Pharmacie Perrot	04 66 57 06 03		
Samu / Médecin de garde	15	Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 01 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81	Paroisse Catholique	04 66 57 01 73	Police intercommunale	04 66 03 19 34 06 37 65 44 27
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	Gendarmerie	04 66 57 03 53
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Office du Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34 (Remoulins) 04 66 37 95 05 (Aramon)
Vétérinaire	09 82 27 07 17	Préfecture	0 820 091 172		
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Conciliateur de justice	04 66 57 38 07		

Infirmières

Caroline Rossi	04 66 03 06 67
Delphine Condette	
Marie-France Labalme	06 08 36 57 02
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Sandrine Labelle	06 15 03 33 45
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39
Myriam Pronesti	06 29 86 90 74
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64

Permanences des élus

Le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville. Pour contacter un élu : 06 70 24 16 69.

Samedi 2 février 2019

Serge Gramond
Conseiller municipal

Samedi 9 février 2019

Martine Escoffier
Adjointe au Maire

Samedi 16 février 2019

Jean-Marie Rosier
Adjoint au Maire

Samedi 23 février 2019

Marc Oppedisano
Conseiller municipal

Samedi 2 mars 2019

Marie-Thérèse Esparre
Adjointe au Maire

Samedi 9 mars 2019

Pascale Prat
Adjointe au Maire

Nouvelle année...

Les élus de la minorité vous adressent leurs meilleurs vœux en ce début d'année 2019.

A nouvelle année... nouveautés...

- Nouveaux travaux : les travaux de voiries ont enfin commencé dans les quartiers ou les réseaux enterrés ont été rénovés,
- Nouveaux aménagements : accessibilités personnes à mobilité réduite,
- Nouvelle médiathèque, nouvelle école de musique, nouvelle brasserie...
- Nouveau tarif de l'eau et de l'assainissement : en conseil municipal du mardi 11 décembre, M. le Maire a proposé d'instaurer une redevance communale de 10,5 € par point de distribution à compter du 1er janvier 2019.

Pour une consommation de 50m3 l'impact de cette redevance est de 20 cts/m3, pour 100 m3 l'impact est de 10 cts/m3... Les petits consommateurs sont donc pénalisés. Est-ce là l'équité ?

M. le Maire, lors de ses dernières campagnes électorales s'est fait fort de ne pas augmenter les taxes...

Une ponction exceptionnelle du budget principal au profit du budget de l'eau de 346 438,71 € en 2017 a déjà été effectuée et ne peut être renouvelée. Il en est de même pour le budget assainissement qui a reçu 738 768,13 € du budget principal en 2017 (conseil municipal du 15/04/2017). Une augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement a été actée en 2016 : 0,14 € HT/m3 pour l'eau et 0,15 € HT/m3 pour l'assainissement (conseil municipal du 12/04/2016).

Comment allons-nous pouvoir entretenir et rénover ces réseaux si les ressources actuelles sont insuffisantes ?

Les élus de la minorité ont voté contre la délibération visant à mettre en place cette « taxe » et invité M. le Maire et son équipe à réfléchir à la politique budgétaire de l'eau et de l'assainissement.

Vos élus de la minorité.

Retrouvez-nous sur Facebook (ACR)



Moulin du Mas Cardelle

Huile d'Olive
Vierge extra

Chemin des Aires
30390 Aramon



Saison 2018-2019

Ouverture le mercredi 24 octobre 2018

Réception des olives mûres et saines
du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30
et le samedi matin de 9h00 à 11h30

Mobile : 06 70 01 93 31
06 81 79 42 10

125 o lotissements les tilleuls
Avenue du bac
30390 Aramon
06 23 58 49 18



MIRABEL Quentin

Plomberie Chauffage Sanitaire

quentin.mirabel@yahoo.fr



SANTO LLORENTE GARCIA

MAÇONNERIE GENERALE

santoslloriente025@gmail.com

Tl: 0619684158

30390 ARAMON

Ent. TRINQUIER

Location camion benne avec chauffeur

Transport, livraison tout matériaux

06 07 75 08 75

04 66 57 48 69



Travaux à la Mini pelle

Offre Spéciale
" Saint VALENTIN "
du 04/02 au 16/02/2019

-20%
sur tous les forfaits
techniques

(Couleur, mèches, permanentes ...)

ANGELIE COIFFURE 10 Rue Pitot ARAMON

04 66 63 18 20/06 81 93 43 02

9h/12h - 13h30/18h30 (sauf mercredi après-midi)

Fleur's de coton

C5 Boulevard Gambetta
30 390 ARAMON

06 27 35 47 18

fleursdecoton30@gmail.com

Vous êtes commerçant, artisan ou profession libérale sur Aramon ?
Profitez d'un espace publicitaire gratuit en envoyant votre encart prêt à
paraître accompagné de votre numéro de SIRET à communication@aramon.fr





Alerte
Mails



Alerte
Téléphonique



Alerte
SMS

Etre informé des risques sur ma commune rapidement ? **C'est possible**

En moins de 3 minutes, vous pouvez vous inscrire et être informé des risques sur la commune par téléphone, sms ou encore mails.

Pourquoi attendre d'être face au risque pour s'informer ?

Inscrivez-vous sur www.aramon.fr ou rendez-vous directement en mairie.

RENSEIGNEMENTS

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES
PLACE PIERRE RAMEL, 30390 ARAMON
TÉL : 04 66 57 38 00 - EMAIL : ACCUEIL@ARAMON.FR



www.aramon.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LE WEB
WWW.ARAMON.FR
FACEBOOK.COM/VILLAGEARAMON